

**République Française**  
**COMMUNE DE LOISIEUX**  
**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10/03/2023**

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 08

Nombre de votants : 08

Date de la convocation : 4/03/2023

Date d'affichage : 04/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 du mois de Mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GARIOUD, Maire.

Présents : BLANCHET Alain - BONASSI Stéphane - COTTAREL Guy-Noël - GARIOUD Christian - JACQUET Patricia - LEGLISE Sébastien - REVOL Gilbert - ALMAÏDA Marie .

Excusés : - GONSETH Mathilde - PADEY Guillaume - Corinne MIGUET

Jacquet Patricia est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023-05**

**Objet : Réhabilitation du logement de Malacôte– révision des prix**

**Vu** la consultation lancée par le maitre d'œuvre Bati-Concept en date du 26 octobre 2020 ;

**Vu** la commission la Commission des Travaux du 4 décembre 2020 ;

**Vu** la délibération n°28-2020 du 8 décembre 2020 portant choix des entreprises ;

**Vu** la délibération n° 2022-05 du 4 février 2022 portant substitution d'entreprises pour les lots 8 13 et 14 ;

**Vu** la délibération n°2022-06 du 15 février 2022 portant sur des travaux supplémentaires,

**Vu** la délibération n°2022-07 portant modification de la répartition des lots,

**Vu** la délibération n°2022-15 du 3 juin 2022 portant substitution des entreprises pour le lot 9 ;

**Considérant** les révisions de prix demandées par les entreprises et les modifications à apporter au lot n°3.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'accepter les révisions de prix suivantes :

- Lot N°4 : une modification de cheneau descente eau pluviale montant 197 euros HT pour l'entreprise CBR.
- Lot N°8 : une plus-value de 1652,61 euros HT, montant supplémentaire, portant le lot 8 à 15 192,56 euros HT, total du lot détenu par l'entreprise SAS REIN'NOV.
- Lot N°15 : une plus-value de 1758,92 euros HT portant à 13 745,47 euros HT le montant total du lot 15 (2 devis : 9 112,48 euros + 4 632,99 euros) détenu par l'entreprise Epur'estNature.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** les modifications proposées.
- **AUTORISE M.** le Maire à signer les devis de travaux relatifs à ce dossier et à signer tout avenant ultérieur d'un montant inférieur à 15% du devis révisé.

Loisieux, le 10 Mars 2023

Le Maire,  
C. GARIOUD

